

## moyen de défense contre la résolution de la vente?

Par **wild1333**, le **04/04/2011** à **19:02**

Bonjour,

Une personne achète une maison par paiement à terme de l'immeuble. Une clause indique que si pendant 3 mois consécutifs le paiement n'est pas fait la vente est résolue.

Après 6 ans, l'acheteur ne fait pas les paiements car il n'a plus de revenu et le vendeur le menace d'appliquer la résolution de la vente. Est-ce que l'acheteur a des moyens de se défendre?

merci!

Par **bulle**, le **04/04/2011** à **21:06**

Bonjour,

Il faut que vous nous fournissiez de premiers éléments de réflexion afin que nous puissions vous aider (conformément à la charte du forum).

Qu'avez-vous déjà trouvé comme éléments de réponse à cette question?

Bonne soirée

Bulle

Par **Camille**, le **05/04/2011** à **09:38**

Bonjour,

[quote="wild1333":18ljviwj]

Une personne achète une maison par paiement à terme de l'immeuble. [/quote:18ljviwj]

Mécanisme de vente qui en rappelle furieusement un autre ayant donné lieu à un film, assez célèbre en son temps, de Pierre Tchernia, avec Michel Serrault pour acteur principal...

lyndaydream.  
type unknown